



Association canadienne  
des constructeurs  
d'habitations

Bureau 500  
141, avenue Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5J3

613-230-3060  
chba@chba.ca  
www.chba.ca  
@CHBANational

## Examen du régime d'assurance-emploi

### Mémoire au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées de la Chambre des communes

Le 9 avril 2021

---

Au nom de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations (ACCH), qui représente quelque 9 000 entreprises du secteur de la construction d'habitations, je vous remercie de donner à l'Association l'occasion d'exprimer son opinion dans le cadre de l'examen du régime d'assurance-emploi (AE).

En 2020, l'industrie a soutenu plus de 1,24 million d'emplois sur et hors chantier dans les domaines de la construction et de la rénovation d'habitations. Les 138,1 milliards de dollars générés en activité économique et les 81,1 milliards versés en salaires dans le secteur de la construction d'habitations soutiennent les habitants et les économies régionales de tout le Canada. Bien que la plupart des autorités aient permis aux constructeurs de poursuivre la majorité de leurs travaux pendant la pandémie de COVID-19, l'industrie a éprouvé de nombreuses difficultés, en construction comme en rénovation (hausse des coûts, problèmes d'approvisionnement en matériaux et pénurie de main-d'œuvre). La question de la main-d'œuvre a également présenté son lot de difficultés.

Dès le début de la pandémie, le régime d'AE et les autres mesures de soutien ont revêtu une importance toute particulière pour les employeurs et les travailleurs. Les perturbations causées par la crise ont créé des difficultés de trésorerie pour les entrepreneurs et ont eu des répercussions sur les travaux en cours et sur ceux à venir qui ont entraîné des mises à pied. Lors d'un sondage mené auprès des membres de l'Association au printemps 2020, 52 % des répondants ont indiqué que leur entreprise subissait des contrecoups de la pandémie et 42 % ont dit s'attendre à ce que leurs affaires baissent au cours des six prochains mois en raison de l'incertitude économique et de la lenteur de la reprise — des mises à pied étant inévitables, l'AE serait une mesure de soutien importante<sup>1</sup>.

Dans l'industrie de l'habitation, le régime d'AE a toujours eu une grande importance, vu la nature cyclique et saisonnière du travail, et le chômage temporaire est une réalité de la vie pour bon

---

<sup>1</sup> ACCH, 2020.

nombre de travailleurs. S'ils ne bénéficiaient pas d'un programme de soutien du revenu comme le régime d'AE, beaucoup de travailleurs ne résisteraient pas aux périodes de chômage, et cela viendrait aggraver une pénurie déjà alarmante de main-d'œuvre qualifiée.

Maintenant que le Canada se tourne vers la relance postpandémique, c'est le moment idéal d'envisager une modernisation de l'AE. Pour que le régime d'AE continue de répondre aux besoins des Canadiens et des entreprises canadiennes, l'ACCH souhaite apporter les recommandations suivantes :

**1. Que les entreprises et les employeurs participent à part entière à l'étude des modifications à apporter au régime d'AE.**

Il est important que les entreprises et les employeurs puissent participer à part entière à toutes les consultations sur le régime d'AE, ne serait-ce que parce que les employeurs assument la majorité des coûts du régime. L'ACCH compte parmi les signataires d'une lettre envoyée à la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées, l'honorable Carla Qualtrough, par un groupe d'entreprises et d'associations représentant diverses industries et divers groupes démographiques au Canada. Cette lettre met l'accent sur l'importance de la participation des intervenants et exprime les craintes concernant l'absence d'efforts des politiciens et des décideurs de la fonction publique à Emploi et Développement social Canada pour communiquer avec ces intervenants sur la réforme du régime d'AE.

**2. Que le régime d'AE s'aligne sur les politiques et qu'il repose sur une analyse fondée sur des principes et des données probantes.**

Bien que la décision de moderniser le régime d'AE soit une mesure encourageante, il est essentiel de pouvoir ajuster le régime selon les conditions du marché du travail. Il faut que la réforme vise à créer un système qui puisse rapidement s'ajuster aux besoins actuels et futurs de la main-d'œuvre. Il faut aussi pouvoir gérer les conséquences inattendues que subissent les employeurs, par exemple en reliant le régime d'AE au Programme des travailleurs étrangers temporaires.

**3. Que les cotisations d'AE soient réduites ou maintenues à des taux qui favorisent la pérennité du régime.**

L'ACCH comprend la décision du gouvernement de geler les taux de cotisation d'AE pendant la pandémie de COVID-19. Elle s'inquiète toutefois des changements qui pourraient être apportés à ces taux lorsque le gel prendra fin. Une indexation convenable doit être effectuée pour que les taux de cotisation de l'AE demeurent stables et prévisibles et que le régime d'AE puisse modérer les cycles économiques. Lorsque le régime aura été modernisé, il sera tout aussi important d'en garantir la pérennité, notamment en veillant à ce que les recettes de l'AE soient entièrement réinvesties dans le régime d'AE.

Le régime d'AE est un important mécanisme d'intervention pour le marché du travail. Il faut cependant le revitaliser pour qu'il puisse satisfaire aux besoins d'une économie postpandémique. L'ACCH serait ravie de pouvoir expliquer ses recommandations en détail au Comité. Si vous avez des questions ou que vous souhaitez obtenir de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec Nicole Streshaw, gestionnaire, Relations avec le gouvernement, par courriel

à [nicole.storeshaw@chba.ca](mailto:nicole.storeshaw@chba.ca) ou par téléphone au 613-230-3060, poste 241.

Sincères salutations,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'K. Lee', is positioned above the typed name.

Kevin Lee, ingénieur, M.Arch.  
Directeur général  
Association canadienne des constructeurs d'habitations